

REFERENCES JURIDIQUES ET REGLEMENTAIRES

- Dahir n°1-92-7 du 15 hija 14212 (17 juin 1992) promulguant la loi n°25-90 relative aux lotissements, groupes d'habitations et morcellements.
- Décret n°2-92-833 du 25 Rebia II 1414 (12 octobre 1993) pris pour l'application de la loi n°25-90.
- Code de l'enregistrement (Décret n°2-58-1151 du 24/12/1958 portant codification des textes sur l'enregistrement et le timbre).
- Taxe notariale (Dahir du 24 jourmada I 1369 (14 mars 1950)).
- Tarif des droits de conservation foncière (Fixé par le décret n° 2-97-358 du 30 juin 1997).
- Taxe sur la Valeur Ajoutée (T.V.A) (promulguée par le dahir n°1-85-347 du 20 décembre 1985 portant loi n°30-85).
- Impôt sur les Sociétés (I.S) (promulgué par le dahir n°1-86-239 du 31 décembre 1986 portant loi n°24-86).
- Mesures transitoires relatives à l'apport du patrimoine professionnel d'une ou plusieurs personnes physiques à une société passible de l'impôt sur les sociétés (Instituée par l'article 12 de la loi de finances 1999-2000).
- Participation à la Solidarité Nationale (P.S.N) (Instituée par l'article 1 bis de la loi de finances pour l'année 1980 n°38-79 promulguée par le dahir n° 1-79-413 du 31/12/1979).
- Taxe sur les Produits des Actions, parts sociales et revenus assimilés (T.P.A) (promulguée par le dahir n°1-89-145 du 23 octobre 1989 portant loi n° 18-88).
- Impôt Général sur le Revenu (I.G.R) (promulgué par le dahir n°1-89-116 du 21 novembre 1989 portant loi n°17-89).
- Taxe sur les Profits Immobiliers (T.P.I) (Instituée par l'article 5 de la loi de finances pour l'année 1978 n°1-77 promulguée par le dahir n°1-77-372 du 30 décembre 1977).
- Contribution sur les revenus professionnels ou fonciers exonérés de l'I.G.R (Instituée par l'article 7 portant loi de finances pour l'année 1992 promulguée par le dahir n°1-91-321 du 30 décembre 1991).
- Taxe Urbaine (T.U) (promulguée par le dahir n°1-89-228 du 30 décembre 1989 portant loi n°37-89).
- Impôt des Patentes (promulgué par le dahir n°1-61-442 du 30 décembre 1961).
- Fiscalité des collectivités locales et de leurs groupements (F.C.L) (promulguée par dahir n°1-89-187 du 21 novembre 1989).